

Le siège de la CDC

La communauté de commune vous accueille :

Avenue de Sarlat, 24220 SAINT CYPRIEN du lundi
au vendredi : 8h30 à 12 h – 13 h30 à 17h

Pour contacter un [service](#), appelez au standard de la
communauté de communes 05 53 28 66 00 ou [envoyez-nous un mail](#).

Principes et objectifs :

- **Simplifier les démarches des usagers**
- **Assurer une meilleure accessibilité et qualité des services publics sur le territoire et les rapprocher des citoyens avec la présence de plusieurs services dans un même bâtiment**
- **Permettre des économies de fonctionnement (mutualisation des espaces)**
- **Permettre aux services de la Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède d'œuvrer dans de meilleures conditions (notamment avec des bureaux supplémentaires).**



Un peu d'histoire :

Septembre 2008 :

La communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède délibère, à l'unanimité, pour la réalisation d'une maison des communes et des services publics regroupant, **le Point Public, le CIAS, l'Association Enfance des 2 Rivières, le Centre médico-social (CG24), les permanences du Relais d'Assistantes Maternelles et le siège de la Communauté de Communes.**

Janvier 2011 :

La CDC Vallée Dordogne achète un terrain dans le centre de St Cyprien, de plus de 7000 m², afin de permettre cette implantation.

Décembre 2012 :

Le [SDCI](#) prévoit la fusion des Communautés de communes Vallée Dordogne et Nauze et Bessède.

D'un commun accord, les élus prévoient que ce bâtiment sera aussi le siège de la future Communauté de communes (regroupant près de 10 000 habitant).



Au total, il s'agit bien du pôle administratif et de services au public le plus important sur le secteur regroupant ainsi :

- le siège de la future communauté de communes à l'échelle du nouveau territoire fusionné,
- les services sociaux du conseil général qui, dans le cadre du futur bâtiment, peuvent proposer de nouveaux services comme la préparation à l'accouchement et une permanence PMI (Santé Maternelle Infantile),
- le siège du Centre intercommunal d'action sociale.

Il regroupe tous les acteurs publics locaux à savoir :

- La Communauté de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède ;
- [La maison de services au Public de Saint-Cyprien](#) Public (relai avec Pole Emploi, CAF, etc...) ;
- Le CMS du Conseil Départemental ;
- Le [CIAS](#) de Saint Cyprien ;
- L'association Enfants des Deux Rivières (gestion des accueils [périscolaires](#), accueils de loisirs, [ludothèque](#) de siorac, [actions ados](#)) ;
- Les permanences du [RAM](#).

Le siège de la Cdc, un bâtiment écologique :



Le siège a été conçu « dans une démarche environnementale forte, à très basse consommation.

Construction en ossature bois avec un bardage bois extérieur en lames

L'orientation (Nord/Sud), les jeux d'ombres et de lumières grâce à la mise en place de pare soleil, contribue au contrôle des apports thermiques dans l'ensemble du bâtiment.

Avec des façades bardées en bois, une toiture multi pentes, ce bâtiment s'inscrit parfaitement dans son environnement avec en toile de fond l'abbaye de Saint Cyprien.

Doté 'd'une toiture végétalisée, d'une pompe à chaleur, d'une isolation aux normes et d'un système automatisé de rafraîchissement sans climatiseur, ce bâtiment respecte pleinement les normes environnementales.

Le bâtiment tend à une faible consommation énergétique et répond aux exigences de la loi RT 2012.